

# Couvre-feu sur le Bassin: la gendarmerie annonce de nouvelles opérations de contrôle

Sur sa page Facebook, la gendarmerie de la Gironde rend compte régulièrement de ses opérations sur le terrain. Ce mercredi, c'est la brigade nautique d'Arcachon qui est à l'honneur. Cette dernière a mené en collaboration avec les agents de la DDTM une opération de contrôle du couvre-feu sur le Bassin d'Arcachon, samedi 27 février. Une opération, qui s'est soldée par 6 infractions:

*« Les samedi 27 et dimanche 28 février, entre 18 h 00 et 21 h 00, 23 infractions pour non respect du couvre-feu ont été relevées par les gendarmes de la Brigade Nautique d'Arcachon en collaboration avec des agents de la DDTM sur les plages océanes de La Teste-de-Buch, secteurs plages de la Salie, de la Lagune, du Petit Nice et de la Corniche.*

*Au cours de ce service ciblé, 4 infractions concernant des atteintes à l'environnement (feux sur les plages) ont également été relevées ainsi que des infractions liées à la pêche.*

*Le dimanche 28 février, 2 plaisanciers ont été verbalisés pour non respect du couvre-feu, en action de pêche sur leur bateau, secteur du Grand Piquey à Lège-Cap-Ferret.*

*Au vu de ces résultats significatifs, de nouveaux contrôles sur l'eau et sur les plages sont programmés dans les jours à venir. »*